

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info
J u i n 2 0 2 0

Bulletin
Municipal





SOMMAIRE

Édito p. 3
 Actualités..... p. 4
 Travaux..... p. 18
 Artisans et Commerçants p. 20
 Environnement..... p. 24
 Jeunesse p. 26
 Expression des Élus..... p.28
 L'Agenda..... p. 30
 A Savoir p. 31
 Numéros utiles..... p. 32



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
 Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
 Le samedi matin : **9 h - 12 h**



Mairie : **05 55 86 83 51**
 Astreintes : **06 71 61 85 50**
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Juin 2020

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

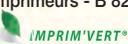
Place du Général Couloumy
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
 Tél. : **05 55 86 83 51**

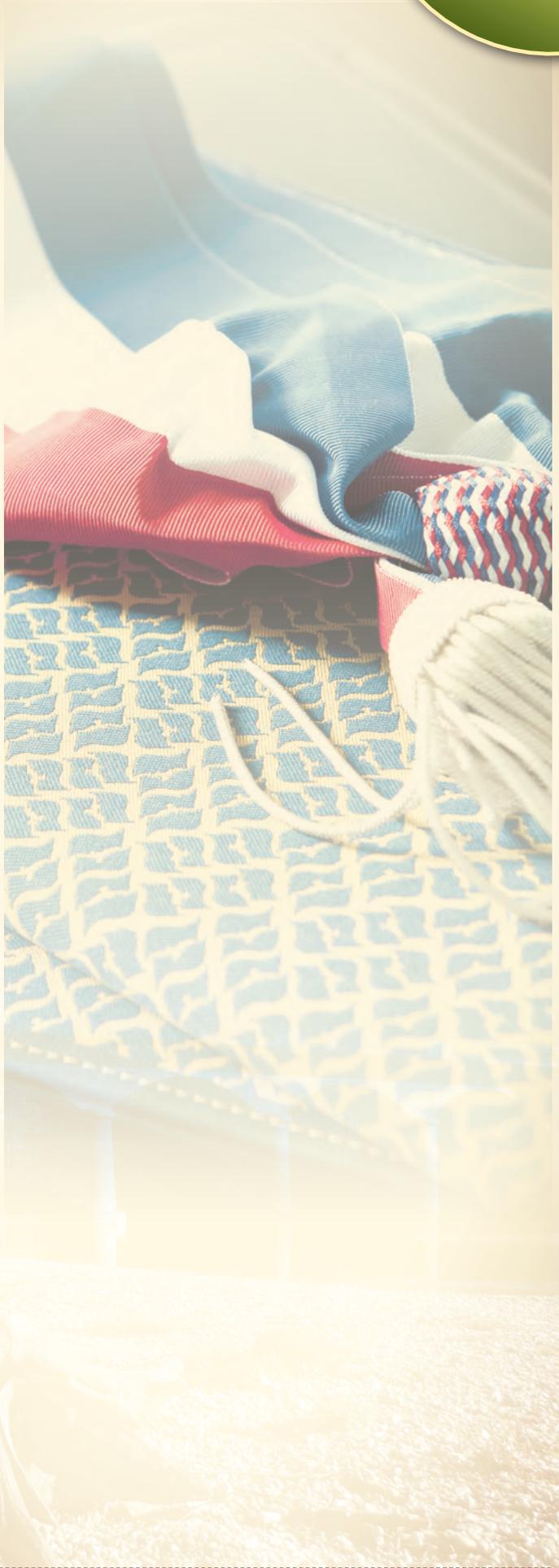
Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhèrent 
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
 19360 Malemort
 Dépôt légal du 5 décembre 2003
 à I.N.P.I PARIS





Mes chers concitoyens,



J'aime que les choses avancent rapidement et efficacement.

Le contexte de crise sanitaire du Covid-19 nous impose d'agir dans le domaine de la santé avec une énergie renforcée.

Avant toute chose, je veux remercier les élus qui ont répondu présent après l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) et notamment les adjoints qui dès le 18 mars, ont commencé à travailler pour qu'aujourd'hui l'ensemble des Saint-Pantaléonnais puissent avoir un masque.

Merci également à tous les élus qui ont participé activement à la distribution.

Je tiens également à remercier et à féliciter l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la confection.

Nos anciens ont été appelés deux fois par semaine en début de confinement, et ensuite à la demande en fonction de leurs besoins.

Dans mes remerciements, je n'oublie bien évidemment pas l'ensemble des services administratifs et techniques qui ont oeuvré pour la continuité du service public. Ils ont permis le bon fonctionnement de la commune dans les conditions complexes liées au confinement.

Nous avons pu installer le nouveau Conseil Municipal le 26 mai et engager ainsi le nouveau mandat 2020/2026.

Je remercie l'ensemble des électeurs saint-pantaléonnais qui ont voté le 15 mars. Ils l'ont fait dans un contexte de crise, c'est d'autant plus remarquable. Les électeurs nous ont à nouveau renouvelé leur confiance.

J'observe que le rapport de force est sensiblement identique à celui des précédents scrutins, 64,48% contre 35,52%, qui permet à notre liste de gagner un siège supplémentaire ; c'est d'ailleurs l'objectif que je m'étais fixé et que j'avais annoncé à mon équipe. C'est donc avec gratitude que j'endosse, grâce aux saint-pantaléonnaises et saint-pantaléonnais, l'écharpe de Maire dans la lignée de mes prédécesseurs. Ce succès est collectif. Il est issu d'une équipe qui s'est constituée et a commencé à

réfléchir à son programme à l'été 2019. Notre attitude positive loin des polémiques a été couronnée de succès.

En tant qu'élus de la République, élus de Saint-Pantaléon, nous devons travailler pour tous et pour tout le territoire. La mobilisation des élus dans la gestion de la crise sanitaire et de nombreux volontaires est un exemple de dévouement, il faut que cela perdure tout au long du mandat.

Je souhaite que les 27 conseillers de cette assemblée trouvent leur place et participent activement à nos travaux.

Je suis attaché au pluralisme et nous étudierons les idées de chacun : les bonnes seront retenues pour le profit de la commune.

Et comme nous l'avons fait sous le mandat précédent, nous ferons participer les habitants sur les sujets importants.

Monsieur Jourdain disait qu'il faisait de la prose sans le savoir ; nous nous faisons de la démocratie participative sans employer ce terme. Je veux rester fidèle à ma devise « le maximum d'informations avec le minimum de mots ».

Avec le déconfinement, le mandat va pouvoir véritablement commencer, même si grâce au vote du budget nous avons pu avancer le Pland'Aménagement de Bourg (P.A.B) de Bernou notamment. Soyez assuré en tout cas de notre dévouement pour Bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Bien fidèlement à vous

Alain Lapacherie

Installation du Conseil Municipal



Alain LAPACHERIE
retrouve le fauteuil de Maire

De gauche à droite :

Alain Lapacherie, Dominique Borderolle,
Dominique Paroutot,
Anne-Marie Oumedjkane,
Michel Cendra-Terrassa, Martine Jugie,
Alain Iselin, Marie-Paule Tournadour,
Olivier Boudy, Nathalie Bigeat-Marcou,
Denis Loubriat, Elisabeth Dejean,
Jérôme Mirat, Sylvie Polomack,
André Chastan, Céline Chastin,
Henri Rosendo, Elizabeth Auger,
Bernard Gillet, Nathalie El Kejjau,
Geoffrey Gibert, Evelyne Rouleau,
Thierry Dupont, Stéphane Raynaud,
Brigitte Nironi, Baptiste Poumeau,
Sophie Faglain.

ACTUALITÉS

Le nouveau Conseil Municipal de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est installé le 26 mai au soir sous la présidence d'André Chastan, doyen. Comme prévu, Alain Lapacherie retrouve le fauteuil de Maire, entouré de ses sept adjoint(e)s.

Le maire a tout particulièrement remercié les électeurs saint-pantaléonnais qui lui ont largement renouvelé leur confiance. Malgré la crise sanitaire, sa liste dépasse les 64% et gagne un siège supplémentaire. La liste de Stéphane Raynaud ne totalise plus que quatre sièges sur vingt-sept.

Alain Lapacherie a, dès son installation, souligné l'élan de solidarité qui a prévalu sur la commune pour la gestion de la crise sanitaire. Les élus, anciens et nouveaux se sont mobilisés pour prendre soins des aînés et monter une opération de fabrication de

masques qui a connu une réussite exceptionnelle et un engagement des bénévoles remarquable, avec plus de 5 000 masques produits et distribués. Pour Alain Lapacherie, cette mobilisation et la même efficacité doivent perdurer tout au long du mandat.

En effet, pas de politique politicienne, mobilisation de tous les élus, démocratie participative doivent prévaloir. Le confinement n'a pas trop ralenti l'action municipale. En effet, grâce au vote du budget anticipé, le Programme d'Aménagement de Bourg (P.A.B) de Bernou a pu avancer. Les espaces publics ont été entretenus grâce à une organisation spécifique, le tout pour rester fidèle à la devise communale :

« *Bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche* ».

Les Adjointes et leurs délégations

“ Monsieur le maire Alain Lapacherie, restera en charge des bâtiments. ”

Dominique Borderolle,

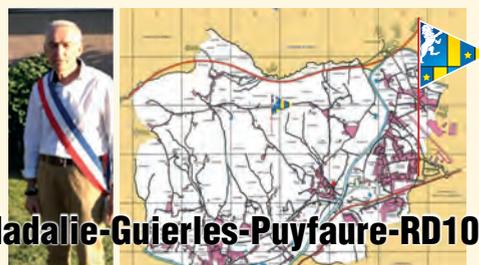
adjointe au Maire chargée des finances, du développement social et des transports publics



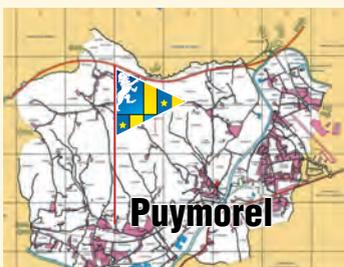
Les Nicoux

Dominique Paroutot,

adjoint au Maire au sport, chargé de la culture et de la vie associative



Nadalie-Guierles-Puyfaure-RD1089



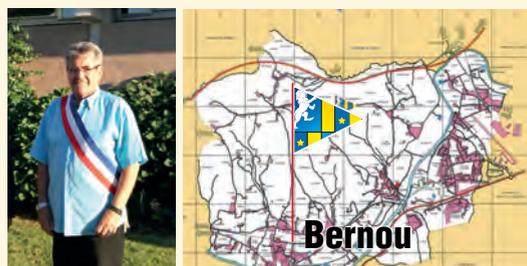
Puymorel

Anne-Marie Oumedjkane,

adjointe au Maire
en charge du défi climatique et de la transition écologique, de la démocratie participative, de la vie des quartiers et de la communication.

Michel Cendra-Terrassa,

adjoint au Maire
en charge des affaires scolaires et périscolaires



Bernou

Martine Jugie,

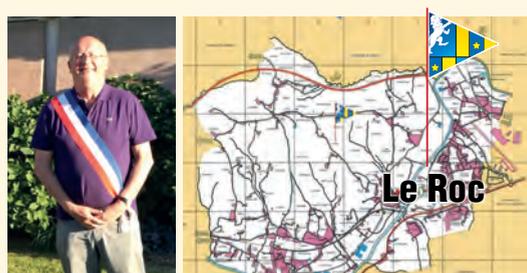
adjointe au Maire en charge de la voirie, des réseaux, des bâtiments publics et des risques majeurs



Grange-Laumeuil

Alain Iselin,

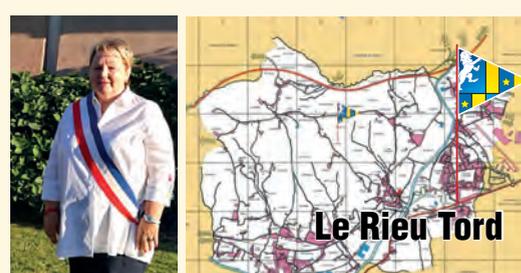
adjoint au Maire en charge de la sécurité



Le Roc

Marie-Paule Tournadour,

adjointe au Maire chargée du développement durable, de l'Agenda 21, des équipements de proximités dans les quartiers.



Le Rieu Tord

Les Conseillers de la majorité Municipale

Olivier Boudy,

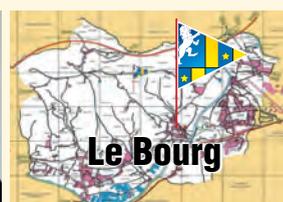
conseiller délégué à la gestion des bâtiments communaux,
à leur adaptation au changement climatique et à l'éclairage public



Lestrade

Nathalie Bigeat-Marcou,

conseillère déléguée à l'animation
et aux manifestations



Le Bourg

Denis Loubriat,

conseiller délégué à l'agriculture et aux marchés



Le Bourg

Elisabeth Dejean,

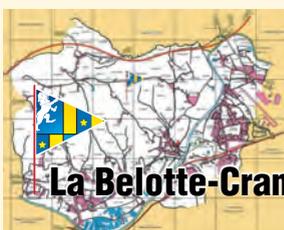
conseillère déléguée aux relations avec les associations
et au bénévolat



La Jarousse

Jérôme Mirat,

conseiller municipal



La Belotte-Cramier

Sylvie Polomack,

conseillère municipale



Lestrade

André Chastan,

conseiller municipal



Rieu Tord

Céline Chastin,

conseillère municipale



Gumond

Bernard Gillet,

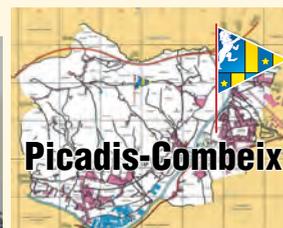
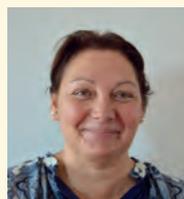
conseiller municipal en charge du suivi des affaires foncières



Bernou

Nathalie El Kejjau,

conseillère municipale



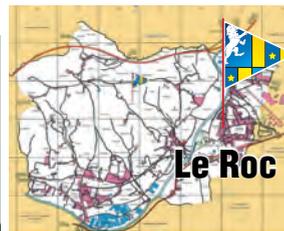
Picadis-Combeix

Henri Rosendo,
conseiller municipal missionné conjointement sur la vie
des quartiers en coordination de l'action des élus



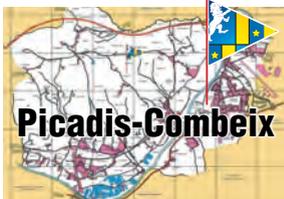
Le Bourg

Elizabeth Auger,
conseillère municipale



Le Roc

Geoffrey Gibert,
conseiller municipal missionné conjointement sur la vie
des quartiers en coordination de l'action des élus



Picadis-Combeix

Evelyne Rouleau,
conseillère municipale



Lestrade

Thierry Dupont,
conseiller municipal

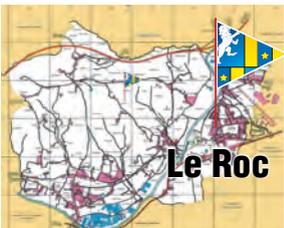


Bernou



Les Conseillers Municipaux de l'Opposition

Stéphane Raynaud,
conseiller municipal



Le Roc

Brigitte Nironi,
conseillère municipale



La Roche Basse

Baptiste Poumeau,
conseiller municipal



Lestrade

Sophie Faglain,
conseillère municipale



Lestrade

Les commissions COMMUNALES



<p>Développement Urbanisme Patrimoine communal (voirie, bâtiments, réseaux) et Sécurité</p>	<p>Finances, Développement et cohésion social, population et intercommunalité</p>
<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire Vice-Président : Martine Jugie, Adjointe Rapporteur : Alain Iselin Adjoint</p>	<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire Vice-Président : Dominique Borderolle Adjointe</p>
<p>Membres de la commission :</p> <p>Denis Loubriat, Olivier Boudy, Bernard Gillet, Jérôme Mirat, Nathalie Bigeat Marcou, Dominique Paroutot, Anne-Marie Oumedjkane, Elizabeth Auger, Thierry Dupont, Stéphane Raynaud, Brigitte Nironi, Baptiste Poumeau.</p>	<p>Membres de la commission :</p> <p>Elisabeth Dejean, Geoffrey Gibert, André Chastan, Sylvie Polomack, Olivier Boudy, Elizabeth Auger, Nathalie El Kejjaou, Thierry Dupont, Dominique Paroutot, Alain Iselin, Stéphane Raynaud, Brigitte Nironi, Sophie Faglain</p>
<p>Affaires scolaires et périscolaires Développement culturel et sportif, Vie associative et animation</p>	<p>Développement Durable, Environnement Agenda 21, Démocratie participative et Vie de quartier, communication</p>
<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire Vice-président : Dominique Paroutot Adjoint Rapporteur : Michel CendraTerrassa Adjoint</p>	<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire Vice-président : Anne-Marie Oumedjkane Adjointe</p>
<p>Membres de la commission :</p> <p>Nathalie Bigeat Marcou, Elisabeth Dejean, Céline Chastin, Sylvie Polomack, Nathalie El kejjaou, Dominique Borderolle, André Chastan, Henri Rosendo, Elisabeth Auger, Stéphane Raynaud, Baptiste Poumeau, Sophie Faglain</p>	<p>Membres de la commission :</p> <p>Marie Paule Tournadour, Geoffrey Gibert, Henri Rosendo, Evelyne Rouleau, Dominique Borderolle, Denis Loubriat, Dominique Paroutot, Jérôme Mirat, Martine Jugie, Brigitte Nironi, Baptiste Poumeau, Sophie Faglain, Céline Chastin</p>
<p>Commande Publique</p>	<p>Commission d'Appel d'Offres (CAO)</p>
<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire</p>	<p>Président de droit : Alain Lapacherie, Maire</p>
<p>Membres Titulaires :</p> <p>Dominique Borderolle, Olivier Boudy, Martine Jugie, Alain Iselin, Stéphane Raynaud</p> <p>Membres Suppléants :</p> <p>Michel Cendra-Terrassa, André Chastan, Elisabeth Dejean, Jérôme Mirat, Brigitte Nironi</p>	<p>Membres Titulaires :</p> <p>Dominique Borderolle, Olivier Boudy, Martine Jugie, Alain Iselin, Stéphane Raynaud</p> <p>Membres Suppléants :</p> <p>Michel Cendra-Terrassa, André Chastan, Elisabeth Dejean, Jérôme Mirat, Brigitte Nironi</p>



Budget 2020

6 973 704,17 €

FONCTIONNEMENT
4 584 586,26

INVESTISSEMENT
2 389 117,91

PLUS DE 60 000€ DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

TAUX DE LA TAXE D'HABITATION



1 million d'investissement sur les routes et les infrastructures

Programmes 2020 : priorité aux routes

La commune maintient un fort niveau d'investissement. Elle réalise 1,7 million d'euros en 2019. L'année 2020 sera marquée par trois importantes opérations routières.

Outre la mise en route du Plan d'Aménagement du Bourg de Bernou, le Maire a eu la confirmation par Jean-Jacques Delpech, Conseiller Départemental, de la restructuration de la RD 152, du giratoire de Bernou vers le bourg et de la réfection du RD 151. La commune souhaite profiter de cette opportunité pour refaire une opération de sécurité avec des ralentisseurs dans la partie urbaine.



**Réfection de la voirie RD 151
Rue Alexis Jaubert - Puymorel.
Travaux réalisés par le Conseil Départemental**

Le programme sera réévalué en fonction des éventuelles dégradations constatées. Il pourra être modifié en fonction des priorités.

D'autres interventions sont prévues pour 2020 : un renforcement des sirènes PPMS (plan particulier de mise en sûreté) dans les deux écoles. La création de jeux extérieurs et la climatisation partielle des locaux pour faire face aux épisodes de canicule à l'école de Bernou. Des mises en conformité électrique à la salle des fêtes et la mise en oeuvre d'un dossier spécifique d'aide à la décision pour l'éco-quartier de la Vézère. Celui-ci a récemment reçu la visite des représentants

des services de l'Etat, le représentant départemental de l'équipe de suivi des éco-quartiers, la paysagiste conseil des services de l'Etat, accompagnée des représentants du service planification de la C.A.B.B et la paysagiste du C.A.U.E de la Corrèze. En investissement, des aides au titre des amendes de police ont été sollicitées pour la création d'un cheminement piéton en site propre, en centre bourg, du square de la poste jusqu'à la salle des fêtes.

A nos amis de lettres anonymes



Fin mai, par écrit signé, Monsieur le Maire et son adjointe chargée des affaires sociales informaient les aînés de la commune de l'impossibilité d'organiser, suite aux consignes gouvernementales liées au Covid19, le repas offert aux seniors, en juin 2020.

C'est vraiment avec de véritables regrets que ce moment convivial qui correspond bien à la volonté exprimée de bien vivre ensemble est donc annulé pour cette année.

C'est aussi vraiment avec de véritables regrets que Monsieur le maire et son adjointe ont pris connaissance de deux écrits déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie par quelques corbeaux en mal de fromage.



**La porte de la mairie et du bureau du maire sont pourtant toujours ouvertes
mais le ramage de certains est malheureusement parfois aussi sombre que le plumage.**



M C-T



Vœux 2020

aux Personnels Communaux, départ en retraite et remise de médaille

Elus, personnels communaux et conjoints dans la salle Simone Veil pour la cérémonie de vœux 2020



Le maire a souhaité pleine réussite aux deux derniers arrivés dans la collectivité. Le chef de cuisine et son second respectivement Yoann Chevard et Florent Bousquet, sous l'oeil confraternel de Patrick Demaison qui a fait valoir ses droits à la retraite et a cédé la direction de la toute récente cantine du Bourg.

Médaille d'Honneur Communale Départementale et Régionale à M^{me} Christine Lascaux pour 20 années de service, qui l'ont conduit à évoluer d'agent technique à temps partiel en charge de l'entretien à agent administratif en Mairie.

Vœux à la population

Jeudi 23 janvier 2020, Alain Lapacherie a présenté les vœux à la population en présence de M. Laycuras Sous-préfet, de M^{me} la Députée Frédérique Meunier, de M. le Sénateur Claude Nougéin, des Conseillers Départementaux M. Jean-Jacques Delpech et M^{me} Nicole Taurisson, des maires des communes voisines et des élus.



Acette occasion, les premières médailles communales ont été décernées. M^{me} la députée a remis la médaille d'argent de la commune à M. Franck Holler, président du club d'échec pour son implication au quotidien, parrainé par Mrs Dominique Paroutot et Olivier Boudy.

Mr Le Sénateur a remis la médaille « **or** » de la commune aux époux Puydebois pour leurs 67 ans de mariage, parrainés par Alain Lapacherie. M. le Sous-préfet a remis la médaille « **or** » à Mr Stéphane Assolari pour la reprise de la corderie Palus et de son savoir-faire ancestral, parrainé par Mme Anne-Marie Oumedjane et M. Michel Cendra-Terrassa.

Le maire a également félicité M. Vincent Lachaux et ses BBLOX qui ont fait partie des 101 entreprises françaises à avoir été sélectionnées pour promouvoir le « **Made in France** » à l'Élysée. Vincent a déjà reçu la médaille d'or de la commune en 2018.

Alain Lapacherie a donné le panorama des actions 2019 et s'est félicité de l'attention que les services de l'Etat, les parlementaires et le Département portaient à la commune.





Cours des Écoles du Bourg

Réception des travaux

Elus, Directrice et Entreprises réceptionnent les travaux d'aménagement des cours de l'école du bourg

La réfection totale des deux cours des écoles maternelle et primaire du bourg était un dossier particulièrement important pour la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Il permet en effet, de mettre un point final à l'agenda programmé d'accessibilité (Adap) de la commune et parachève l'opération de restructuration du bâtiment Charles Ceyrac et de son prolongement : la garderie « les Libellules ».

La commune a investi 280 000€ dans la réfection complète des cours des écoles du bourg. L'objectif était de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des écoles. Des rampes préfabriquées ont ainsi vu le jour dans chaque cour. Les revêtements accostent désormais les seuils de portes sans ressaut. Cette initiative était prévue au titre de l'agenda programmé d'accessibilité. Après l'ensemble Charles Ceyrac, l'Adap de la commune est ainsi entièrement exécuté et traduit la mise en accessibilité de la totalité des établissements communaux.

L'opération avait un autre objectif. Il s'agissait aussi de sécuriser l'ensemble des points d'accès aux deux écoles. Des visiophones permettent aux directrices d'avoir depuis leur bureau ou leur classe l'image des personnes souhaitant pénétrer dans l'établissement et de contrôler en permanence les entrées. Afin de se conformer aux

attentes des équipes enseignantes, les cours des grands et des petits ont été rescindées. Les nouvelles clôtures répondent aux exigences des différents plans Vigipirates.

Tous les espaces verts ont été repensés. Cette opération a aussi permis à la demande de la directrice de l'école primaire de faire installer avec la collaboration active du SIRTOM un bac de récupération spécifique pour les papiers et ainsi donner un prolongement bien concret aux efforts de tri et de pédagogie en matière de développement durable.

Les élus, les entreprises et la directrice de l'école primaire ont fait le tour complet de cette réalisation confiée aux entreprises Pignot TP et Sève Paysages. Cette réalisation s'annonce aussi comme le prélude à d'autres initiatives qui pourraient sur les extérieurs mieux mettre en valeur les espaces verts situés à l'arrière des bâtiments.

ACTUALITÉS

POLYGONE



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

A ST-PANTALEON-DE-LARCHE

MAISON T4 80m2



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

A partir de 640€/mois*

05 55 86 95 95

Prenez RDV dans votre agence **Polygone / Maisons den France** : 66, Avenue Abbé Alvitre - BRIVE

www.maisonsdenfrance-massifcentral.fr



SPECIAL CORONAVIRUS

La vie de la Commune pendant de confinement

Le 16 mars au soir, le Président de la République, Emmanuel Macron s'adresse à la Nation. A plusieurs reprises il annonce que la France est en guerre, en guerre sanitaire contre le Covid 19.

Le confinement National, implique alors la restriction des déplacements au strict nécessaire (courses alimentaires, soins et travail (quand le télétravail n'est pas possible), des sorties près du domicile (activité sportive individuelle, hygiène canine), ainsi que la pénalisation des infractions liées à cette nouvelle règle (il faut se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire), des contacts humains, la fermeture des frontières de l'espace Schengen.

Premier tour des élections municipales

Toute l'organisation des bureaux de vote saint-pantaléonnais a été adaptée à la crise sanitaire : points de désinfection des mains, isolements adaptés, circuit des électeurs organisé avec le respect de l'intervalle d'un mètre, cordons et signalétique au sol pour guider les électeurs.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Le 15 mars au soir, l'équipe « **Bien vivre ensemble** » menée par Alain Lapacherie est élue au premier tour avec 64.48 % des suffrages et obtient un siège de plus.

Ce 15 mars, soir des élections, le Parlement a définitivement adopté des mesures instaurant un état d'urgence sanitaire pour 2 mois pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et le report du second tour des élections municipales, les résultats étant acquis pour les communes pourvus dès le premier tour. Une campagne sanitaire est mise en place de recommandations de « **gestes barrières** » hygiéniques et de distanciation sociale.

Du 16 mars au 11 mai la commune de Saint-Pantaléon de Larche comme toutes les communes françaises va vivre au ralenti. Plus d'écoles, plus de déplacements sans son autorisation. La fermeture des établissements recevant du public est annoncée. La vie économique et sociale est bouleversée. Les commémorations sont annulées par la préfecture (19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc).

Déclenchement du PCS

Dès le 17 mars, la commune de Saint-Pantaléon de Larche a déclenché son Plan Communal de Sauvegarde.

La commune de Saint-Pantaléon prend soin de sa population. En effet, Dominique Borderolle, 1^{ère} adjointe en charge de l'action sociale a partagé les secteurs avec les élu(e)s afin de contacter toutes les personnes déjà inscrites sur le registre.

L'objectif de ces appels consiste à prendre des nouvelles deux fois par semaine dans un premier temps pour s'assurer que les personnes ne sont pas malades, leur rappeler les consignes d'hygiène pour le Covid-19 (bien se laver les mains régulièrement, éviter au maximum les déplacements et ne pas sortir sans avoir imprimé ou manuscrite l'attestation de déplacement obligatoire) ou en difficultés pour s'approvisionner.

Les élus leur rappellent qu'ils peuvent à tout moment les rappeler en cas de besoins et qu'elles peuvent se rapprocher des services municipaux (la mairie étant fermée au public mais une permanence téléphonique est assurée).



Dominique Borderolle

17 mars à 08:34 · 🧑

La plateforme Corrèze Téléassistance compte aujourd'hui 6 500 personnes âgées abonnées au service permettant de disposer d'une assistance en cas d'urgence au domicile (incident domestique, chute,...) et de déclencher une intervention sur place, soit d'une personne de la famille ou du voisinage, soit des services de secours en cas de besoin.

Dans la période qui s'ouvre, le suivi de ces personnes va être renforcé avec un **appel téléphonique plus régulier de la part d'un conseiller pour rassurer, prendre des nouvelles et vérifier l'état de santé.**

En parallèle, le Département et les instances de coordination de l'autonomie vont identifier les **personnes âgées de plus 70 ans qui ne disposent pas de Corrèze Téléassistance et les contacter régulièrement par téléphone.**

Les personnes souhaitant bénéficier de ce suivi sont invitées à se faire connaître auprès de leur instance locale de l'autonomie ou au numéro départemental 0 800 19 00 19.



Le maintien du lien social est très important et une priorité pour les élu(e)s. Le quotidien peut vite devenir compliqué pour des personnes en manque d'autonomie en cette période de confinement, c'est pour quoi les coups de fils passés étaient aussi l'occasion de les rassurer et de proposer de leur faire les courses du quotidien (*pain, courrier, pharmacie etc.*)

Au fur et à mesure des appels, les élu(e)s ont pu constater que la solidarité entre voisins s'était mise en place tout naturellement. Il est toujours possible de se faire inscrire en mairie pour les personnes qui le désirent.

La vie au quotidien



Le 21 mars, Alain Lapacherie s'adresse à la population via une vidéo et leur recommande de bien respecter les consignes sanitaires. Le marché de Saint-Pantaléon de Larche est maintenu. La vie s'organise, une chaîne de solidarité se met en place, le boulanger fait la livraison de pain, les voisins s'entraident pour les courses, des bénévoles se font connaître en mairie...

Le marché du dimanche matin à Saint-Pantaléon de Larche fait partie des marchés qui ont été maintenus, grâce à une dérogation du préfet. Le maire Alain Lapacherie et le conseiller délégué au marché M. Denis Loubriat sont sur place pour veiller au bon déroulement de la matinée et s'assurer que les mesures barrières sont respectées. Un sens unique a été mis en place invitant la population à ne pas se croiser.

L'affluence a dépassé les espérances nous confiait M^{me} Tronche qui propose des fraises originaires de Corrèze

Le marché a donc répondu aux attentes de clients, demandeurs de produits frais. Souhaitons que ce succès puisse durer afin de permettre aux producteurs d'assurer une continuité à leur activité économique.



“ Installation du Conseil Municipal

Dimanche 22 mars l'Installation du Conseil Municipal avait été programmée avant d'être annulée. ”

ACTUALITÉS



Au masque Citoyens !

La confection

Le 17 avril, la commune de Saint-Pantaléon lance un appel aux bénévoles pour une opération citoyenne de confection de masques lavables et réutilisables via la presse et les réseaux sociaux



« La commune de Saint Pantaléon de Larche souhaiterait lancer une opération citoyenne de confection de masques. Si vous possédez ou une machine à coudre, ou du tissu de coton, ou du fil à coudre, ou des élastiques, ou que vous souhaitez faire partie des personnes qui

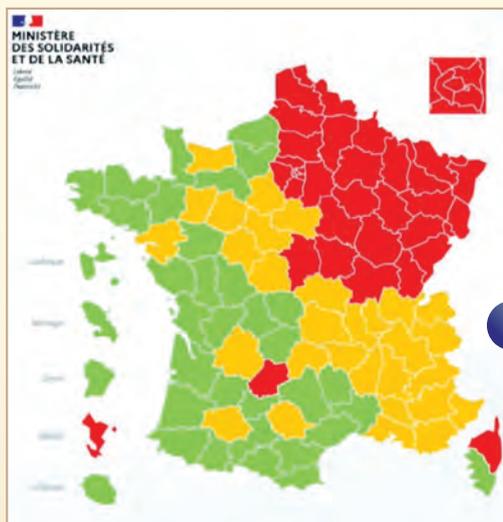
peuvent donner de leur temps pour cette idée vous pouvez vous signaler en mairie ». Une chaîne se crée alors entre bénévoles et élus. Le choix a été fait de confectionner les masques à domicile pour éviter tous déplacements inutiles. Les élus assurent les va-et vient.



.....
Le **21 avril** la confection de masques débute. Près de 80 bénévoles ont répondu présent pour se lancer dans cette aventure et partager les méthodes de fabrication. Les salons sont transformés en ateliers de couture. Tout ce fait en famille, à la maison Il y a celles et ceux qui ont trouvé du tissu, d'autres qui le lavent, ceux ou celles qui ont de bons ciseaux (ou pas) pour couper des carrés de 20 cm ou 18 cm selon les recommandations de la norme Afnor. Il y a celles ou ceux qui savent se servir d'une machine à coudre, ou qui prêtent les machines. Tous ensemble dans un élan de solidarité nous avons décidé de confectionner un masque pour chaque saint-pantaléonnais. Mais ce qui manque le plus se sont les élastiques et impossible d'en trouver, mais dans la commune la corderie Palus s'est proposée gratuitement de fabriquer la tresse qui remplacera l'élastique. Et c'est parti, des mètres et des mètres sont fabriqués sans compter.

Un grand MERCI et en trois semaines, ce sont un peu plus de 5000 masques qui ont été confectionnés.

ACTUALITÉS



*Première carte de déconfinement :
La Corrèze est en vert.*



.....
Le **28 avril**, Edouard Philippe a présenté son plan de déconfinement, réouverture des commerces (sauf restaurants), des entreprises, des écoles, port du masque.... Il nous faut commencer à distribuer les masques aux personnes les plus vulnérables avant le 11 mai, date du déconfinement.

Les transports vont reprendre progressivement et le port du masque est obligatoire, il nous faut également équiper nos petits écoliers qui vont reprendre le chemin de l'école.



La distribution

La mise sous enveloppes est programmée avec les adjoints pour une distribution imminente.

Nous décidons d'opter pour une distribution en 3 temps n'ayant pas encore le compte pour en distribuer un à chaque St-pantaléonnais et pour éviter tout déplacement avec des files d'attente. Les élus se chargent de la distribution dans leur quartier. Sur les réseaux sociaux, certains s'impatientent déjà. En premier les aînés les ont reçus

dans leur boîte aux lettres. Puis ce fut le tour des familles qui pensaient remettre leurs enfants dans nos écoles et enfin nous avons doté tous les autres.

Encore un grand MERCI à tous pour cet élan de solidarité et de générosité. Ces masques ont été donnés gratuitement

Ramassage des ordures ménagères

En raison des mesures de sécurité pour éviter la propagation du #COVID19, la collecte des déchets a dû être réorganisée par le Sirtom, car la priorité a été donnée au maintien de la propreté et de l'hygiène.

Le 4 mai, le ramassage des poubelles jaunes a repris, suivi de la déchetterie le 11 mai tant attendu... Un grand merci pour avoir maintenu l'hygiène sur nos territoires.



Commémoration

du 8 mai 1945

En raison des mesures sanitaires imposées, la cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945 a été réduite cette année au strict minimum.

En accord avec l'Association Nationale des Anciens Combattant et Amis de la Résistance, en présence des portes drapeaux, le maire Alain Lapacherie entouré de son conseil municipal a déposé une gerbe au monument aux morts. Le maire a invité la population à ne pas se déplacer mais à observer une minute de silence pour marquer le 75^e anniversaire de la capitulation de L'Allemagne Nazi.

La vidéo de la cérémonie a été mise en ligne.





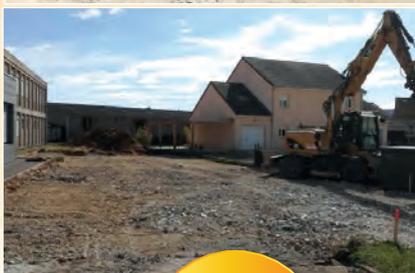
PROGRAMME d'Aménagement de Bourg (P.A.B) à BERNOU

Les travaux du P.A.B de Bernou ont débuté durant les dernières vacances scolaires. Alain Lapacherie a participé à la première réunion de chantier.

Les conditions météorologiques particulièrement difficiles ont gêné les premières opérations et ont modifié le plan de circulation. Les modifications sur le réseau pluvial ont néanmoins bien avancé. La plateforme du nouveau parking ainsi que l'agrandissement du bassin d'orage ont permis à toute la zone technique de se déplacer sur ce site afin de perturber le moins possible la circulation des familles et bien sûr au plus près de l'établissement.

PAB de Bernou En plein Travaux

Le chantier du PAB de Bernou a repris pendant la pandémie. Malgré la crise sanitaire et grâce à la réactivité des entreprises attributaires (AJ Ingénierie, Pignot TP et Rebiere Clôtures qui ont intégré les mesures «Barrières»), les différentes places et parkings se dessinent peu à peu.



Cette réalisation est possible car la commune a anticipé en votant son budget dès le mois de février, mais aussi grâce à la réalisation des travaux enfouissement de la FDEE et de rénovation des réseaux de l'Agglo en fin d'année dernière.





Nouvelle machine à peindre

Aussitôt réceptionnée et hop au boulot !

Le service Technique a réceptionné la nouvelle machine à peindre, les travaux vont pouvoir commencer.



Travaux de traçage de la voirie



Nouveau Véhicule pour la cellule Batiment

La cellule bâtiment des services techniques vient de recevoir un nouveau véhicule.



Il s'agit d'un fourgon rehaussé et rallongé destiné au transport de matériel et mobilier pour les écoles et les manifestations. Après consultation, la collectivité a choisi un véhicule Renault Master fabriqué en France et disposant des toutes dernières technologies de dépollution (Euro 6).

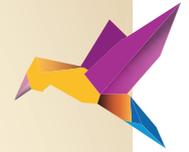
Éric Lebas du garage Renault a confié les clés à l'équipe. Il est reparti avec son prédécesseur âgé de 20 ans et ayant plus de 200 000 kms au compteur.



Entretien Parc de Lestrade en respectant les distanciations

TARVAUX

LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Le Roc - RN 89

19 600 St Pantaléon de Larche

exim24@exim.fr

05 53 50 91 01

Vente / Location



Avant Travaux / Avant Démolition / Contrôle visuel



BBLOX
LACHAUX BÉTONS

www.blocs-beton.fr

contact@blocs-beton.fr

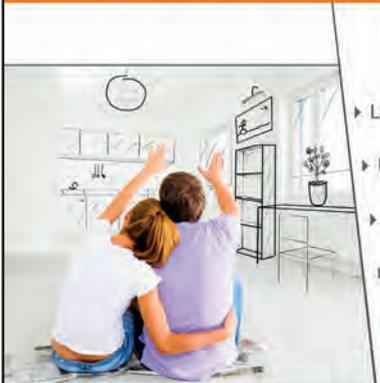
Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche

05 55 85 14 77

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Faites confiance à votre conseiller indépendant
en immobilier près de chez vous !



- ▶ La puissance d'un réseau national
- ▶ Un seul interlocuteur de proximité
- ▶ Un suivi personnalisé régulier
- ▶ Une communication d'envergure

Votre projet immobilier
en toute sérénité !



Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAU
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safiti.fr



Finalisez et sécurisez
votre acte
www.safiti.fr



**SEBTP
CONSTRUCTION**

DES VIES À CONSTRUIRE



GROS OEUVRE



ENTREPRISE GÉNÉRALE



TRAVAUX SERVICES



MAÎTRISE D'OEUVRE
D'EXECUTION

**SEBTP
CONSTRUCTION**

SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69

Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon

WWW.SEPT-CONSTRUCTION.FR

SAS DEVAUD T.P.
Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)



34 Rue Guy Buisson
Chanlat
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

DESIGN

**IMPRESSION
OFFSET - NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT**

**maugein
imprimeurs**

MALEMORT 05 55 92 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
admtul@maugeinimprimeurs.fr

www.maugeinimprimeurs.fr

Écologie & Conception Impression Packaging & Post-press



Les Jardins de Lolita & Intention Zen

INSTITUT DE BEAUTE

Épilations de Qualité Supérieure

Maquillage

Soins du Visage Bio

Soins du Corps Bio

Soins de mains et des pieds

Massages Relaxation détente

Réflexologie Chinoise

228 rue du 19 Mars 1962 - 19600 Saint Pantaléon
 lesjardinsdelolita.fr 09.53.22.97.97 (appel local)




POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
 Funérarium
 32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE

Agence Brive Ouest
 Centre funéraire
 Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE

Agence de Malemort
 Espace funéraire
 Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr



Mardi au Vendredi
 09h00-12h00
 13h30-18h30
Samedi
 09h00-17h00

05.55.86.82.61
 Avec ou sans Rdv

35 allée des tilleuls
 19600 St Pantaléon de Larche




LE ROC AUTOMOBILES

MANUEL VIEIRA
 mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc
 19600 St Pantaléon de Larche

TEL: 05 55 86 87 91
 FAX: 05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr




SAS POUMEAU Laurent

Entretien parcs et jardins
Tonte - Taille de haies
Elageage - Débroussaillage

-50% Réduction ou crédit d'impôt

Destruction de nids de frelons et nids de guêpes

Devis gratuit

Tél : 06.10.29.12.22
 Tél : 05.55.74.16.12

laurent.poumeau@sfr.fr
 Grange
 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE



Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE

Tirel Artisan Carreleur

Mosaïste Didier

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
 19600 Saint Pantaléon de Larche



Salesse

Le pain, notre savoir faire
www.maisonsalesse.fr

Sandrine Salesse
 Qualité - Commerce
 06 80 22 65 40

Stéphane Chebassier
 Technique - Commerce
 06 72 91 33 87



Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport

Récupération

Traitement

Concassage

Criblage

Revalorisation de matériaux inertes



ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23

E-mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr



Chrysope

AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin
06 89 88 38 12



DESTRUCTION
Guêpes - Frelons



Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

www.nids-guepes-frelons-19.com



Maitre artisan

Peinture – Décoration – finitions
219 rue Charles Baudelaire -19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 87 31 13

Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur

05 55 86 82 97



f Le Fournil de St Pan

Le Fournil de St Pan
92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche



- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 S^t-PANTALEON-DE-LARCHE ☎ 05 55 85 49 01
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr Fax 05 55 85 20 67



Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Sur rendez-vous
05 55 23 53 17
du mardi au vendredi de 9h30 à 18h
et le samedi de 9h30 à 16h

Fanny LUCAS

Rond-Point du Colombier - 19600 Saint-Pataléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdo.com - lecomptoirdusoin19@orange.fr



DEVECIS
S.a.r.l Sols et Peintures Briviste

*Revêtement sols et murs
Peintures - Façades- Carrelages
Parquets collés et flottants*

122 av. Jean-Lurçat 19100 BRIVE
Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
Spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr



TRAVAUX PUBLICS

Délégation de Service Public
 Voirie et Réseaux Divers
 Électricité - Éclairage Public
 Hydraulique

ZI de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél. 05 55 86 01 61 - Fax 55 55 86 01 92

SARL
FRAYSSE TP
GUIONIE

06.47.76.82.35
06.78.58.37.98

LA JAROUSSE
 19600 ST PANTALEON DE LARCHE
 siret 821 276 276 00010

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS
 231 B Avenue de la RN89
 19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI
 10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00

TOUT JOURS MOINS CHER!

Guillaume Raffier
raffier19@gmail.com

- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture - Papier peint
- Vitrierie

06 83 43 50 63 - 05 55 88 10 78
 178 RN 89 Lestrade - 19600 Saint-Pantaléon

SAS Casadei et Fils
 Fleuriste Horticulture

Jardinerie - Deuil - mariage

72, avenue du 18 juin
 19100 Brive-la-Gaillarde

SAS Casadei et fils
 Fleuriste Horticulture
casadeiefils@orange.fr

vival by *Casino*

BOUTEILLES DE GAZ
 PRESSE
 FDJ
 Casino BIO
 MONDIAL RELAY

ETS CHASSAIN Daniel
 Le Bourg - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
05 55 86 83 22

C net **HYGIENE ET PROPRETE**

40, bd Amiral Grivel - 19100 BRIVE
 Tél. : 05 55 86 92 04
 @ : contact@cnet-brive.fr



Grande toilette d'été

en cours dans les rues de Saint-Pantaléon-de-Larche :
Passage de la balayeuse automotrice pendant deux jours consécutifs.

Déchèteries du SIRTOM

Chaque site est dorénavant équipé de téléphone portable afin que les gardiens soient plus facilement joignables. Celle de Saint-Pantaléon-de-Larche est désormais joignable au **06 15 34 77 56**

◆ Réouverture depuis le 11 mai, ne jetez pas vos tontes dans les fossés.

Peut-on brûler les déchets verts dans son jardin ? (branches, feuilles...)

Les déchets verts sont constitués des végétaux (*secs ou humides*) de jardin ou de parc. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes. Les déchets verts font partie des biodéchets. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (*déchetterie ou collecte sélective*).



Il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut-être punie d'une amende de 450€ maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Quand tondre votre pelouse et tailler votre haie ?

Les horaires pour tondre les pelouses et tailler les haies, et pour effectuer tous types de travaux bruyants, sont tolérées :

- ◆ Les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 20 h
- ◆ Les samedis : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h
- ◆ Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h



Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Ouverture du lundi au Jeudi de 8 h 30 - 12 h

En dehors des heures d'accueil vous pouvez nous contacter au :

05 55 87 81 79 - instancelarche@bbox.fr

**Association loi 1901 pour les personnes âgées de + de 60 ans,
les personnes en situation de handicap et leurs aidants**

L'INSTANCE C'EST

- L'accueil et l'Information
- Une aide administrative
- La coordination pour le maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap
- Veille et alerte
- La prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement :

Gym douce

Bien-être

Informatique

Taxi ...

SERVICE MANDATAIRE

- Aide à la gestion administrative dans le cadre de l'emploi d'une aide à domicile par un particulier employeur



PORTAGE

- Les livraisons des repas sont uniquement effectuées en camion réfrigérés.

Bavard'âge

**Un réseau de bénévoles
auprès des personnes isolées**

Ensemble, préservons le lien social



Et si je recevais une visite ! Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'Information et d'orientation.



Chasse aux oeufs à l'école du Bourg avec les chocolats



A Pâques, les enfants des personnels soignants accueillis à l'école du Bourg ont pu participer à une petite chasse aux oeufs organisée par les enseignants présents.

En effet le chocolatier Leonidas a fait don de quelques oeufs et poules en chocolat à l'école pour que nous puissions en faire profiter les enfants présents. Ce jour là, ils étaient au nombre de 8.

Après une recherche minutieuse dans le hall et la salle polyvalente de l'école nos petits gourmands n'ont pas résisté à l'envie de savourer un oeuf sur place avant de ramener le reste du butin à la maison.

“ D'autres enfants souvent présents depuis le début du confinement mais absents ce mardi de Pâques ont pu aussi bénéficier de ce généreux cadeau. ”



L'école du bourg pendant le Covid -19

Rentrée du 14 mai 2020

Haute protection sanitaire



Le Maire a suivi toute la rentrée des élèves



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, en concertation avec les trois directions des écoles a mis en oeuvre de gros moyens pour offrir la meilleure protection sanitaire possible aux enfants.



Une petite centaine d'élèves était présente pour ce retour. La montée en puissance des effectifs est annoncée pour les prochains jours. Le protocole sanitaire édicté par le gouvernement bouleverse totalement la vie scolaire. Dès l'arrivée, les parents sont invités à se diriger vers des entrées spécifiques avec marquage au sol afin de limiter le plus possible les échanges et les contacts. Les parents ne peuvent plus pénétrer dans l'enceinte scolaire. Si la maternelle n'accueille que les grandes sections pour l'instant, les élèves d'élémentaires sont accueillis par rotation de deux jours, selon qu'ils sont en cycle 2, du Cp au Ce2 ou en cycle 3 Cm1/Cm2.

Toutes les circulations à l'intérieur de l'école ont été revues, les heures de récréation sont échelonnées, le lavage des mains est systématique, la désinfection des surfaces de

contact comme les poignées de porte ou les sanitaires est permanente avec des agents dédiés à ces missions qui interviennent toute la journée. Les locaux sont désinfectés matin et soir, et aérés régulièrement.

En cantine, les services préservent la distanciation sociale, les arrivées sont échelonnées. Pour les enfants qui ne sont pas en classe, un accueil est toujours assuré pour les enfants des familles prioritaires, notamment les soignants.

Le gel hydro alcoolique est présent dans toutes les classes. L'ensemble des personnels communaux est équipé de masques, de produits virucides et, ils ont reçu des fiches méthodologiques adaptées à ces nouvelles missions et produits.

JEUNESSE

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



Un nouvel élan
pour Saint-Pantaléon-de-Larche

Nous remercions les électrices et les électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages lors du scrutin du 15 Mars dernier.

Nous sommes bien évidemment très déçus, en premier lieu par le taux d'abstention considérable qui s'élève à 54,5 %.

Bien évidemment, le contexte particulier en pleine épidémie de Covid-19 a joué son rôle mais il n'explique pas tout. Notre commune qui a toujours l'habitude de voter bien plus que la moyenne nationale se trouve cette fois presque au niveau de cette moyenne et figure parmi les mauvais élèves de la Corrèze.

Une commune voisine où il n'y avait pourtant qu'une seule liste en lice obtient une participation supérieure de 10 points... C'est très inquiétant !

Nous sommes ensuite très déçus par notre score puisqu'avec 35,5 % des voix, nous faisons moins bien qu'en 2014 et nous perdons un siège supplémentaire. Nous ne sommes donc plus que 4 élus...

Les électeurs qui se sont déplacés ont exprimé leur choix et ont souhaité que rien ne change. C'est un choix qu'il faut respecter. C'est le jeu démocratique. Nous félicitons donc Alain Lapacherie et son équipe.

Pour notre part, nous continuerons de défendre les intérêts de tous les saint-pantaléonnais sans jamais renier notre engagement et nos convictions.

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com

Notre page FACEBOOK : **Votre Avenir, Notre engagement**

Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble



LE PARI...



*Vous en verrez de toutes les tailles.
Des longs,
Des larges,
Des bien taillés,
Qui cachent le nez,
Qui clouent la bouche,
Des qui vous prennent bien la tête,
Que l'on peut mettre derrière l'oreille,
Des grands unis,
Des p'tits fleuris,
Des élastiques,
Des en plastique,
Des à ficelles,
Des en papier,
Des qui se lavent,
Des qui se jettent,
Des qu'on achète,
Des que l'on trouve,
Sur internet,
En pharmacie,
Des bien plissés,
Des rebondis,
Avec soupape,
Ou plastifiés,
Venant de Chine
Ou de Paris.
Mais rien de vaut
Les plus locaux,
Les « fait maison »,
Made in ici.
Ceux qu'ont cousus nos couturières
Car c'est leur coeur,
Tout leur entrain,
Leur savoir faire,
Leur temps passé
Sans le compter,
Qu'elles ont mis là
Pour ce défi :*

*Pouvoir créer
En quelques jours,
Avec tissus récupérés,
Quelques centaines
De ces articles
Si recherchés,
Tant convoités
Pour que l'on puisse en premier lieu,
A nos aînés, en faire cadeau.
Puis dans l'élan,
Sur leur lancer,
Piquer encore quelques milliers.
Ainsi chacun dans la commune
Pouvait avoir, grâce à cela,
Son petit masque
Bien à soi.
Merci à tous,
Dans cette chaîne
Chaque maillon est à louer :
Les donateurs d'un bout de toile,
Les découpeuses,
Les transporteurs,
Le fournisseur de kilomètres
De tresse blanche faite à Bernou,
Les couturières,
Les repasseuses,
Tous les élus organisant,
Répertorient, distribuant,
Coordonnant
Cette entreprise bon enfant.
Un bel exemple du savoir vivre !*

*BIEN VIVRE ENSEMBLE,
Concrètement
Quelle bonne idée !
Pari gagné!*

Michel CENDRA-TERRASSA.

EXPRESSION DES ÉLUS



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

En raison du Covid 19

11 & 12 avril - Girly Cup

15 avril - Présentation de la saison de la **Métairie des Arts**

18 avril - « Chasse aux Œufs » - au parc de Lestrade

19 avril - Vide grenier - Organisé par l'association Articon - Bourg et Espace Vézère Causse

25 & 26 avril - Salon des Vignerons - Espace Vézère Causse

1^{er} mai - Fête de l'Ail Nouveau - Organisé par le Comité des fêtes - Devant la salle des fêtes

Du 7 au 10 mai - Exposition d'Évasion Artistique de 14 h à 18 h

6 mai - Commémoration du 11 Novembre

14 mai - Don du sang - Salle des fêtes

15 mai - Concert Ecole de Musique - Salle des fêtes

22 mai - Concert Jazz au piano Jean-Michel PILC
organisé par l'association Méli Mélo - Salle des fêtes

23 mai - Coquelicotte - Parc de Lestrade

13 juin - Gala Tap's - Salle des fêtes

14 juin - Repas des Aînés - Espace Vézère Causse

20 juin - Lotis ASSP Basit - Salle des fêtes

21 juin - Repas Souvenirs d'Antan - Salle des fêtes

27 juin - Marché Champêtre - Espace Vézère Causse

29 août - 2^e Marché Champêtre - Espace Vézère Causse

12 septembre - Forum des Associations et Accueil nouveau arrivant

Octobre - Concert « la Java des Gasparts » - Médiathèque Marcelle Delpastre

13 décembre - Thé dansant et 35e gala d'Accordéon (Pastoureaux)

31 décembre - Réveillon

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Décembre

toutes
les manifestations
sont annulées,
dans l'attente
de nouvelles
consignes
gouvernementales.

AGENDA

Les dates et manifestations ne sont qu'à titre indicatif, et sont susceptibles d'être modifiées



Vous avez adopté les gestes barrières face au virus, ayez les bons réflexes face aux (cyber)délinquants



PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES

Le déconfinement et la reprise de l'activité économique peut laisser craindre une reprise des cambriolages dans les résidences.

LES BONS RÉFLEXES

- **Fermez portes et fenêtres**, même pour une courte période d'absence
- **Renforcez les ouvrants** les plus accessibles y compris de vos annexes
- **Ne laissez pas** d'outils à l'extérieur qui pourraient aider les malfaiteurs à entrer
- **Ne cachez pas** vos objets de valeur dans les endroits ciblés par les cambrioleurs
- **Listez** vos appareils numériques, électroportatifs, motocultures, vélos... (n° de série, factures et photos)
- **En cas d'absence**, demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et portez une attention vigilante à votre domicile
- De même, **signalez-vous** auprès de votre brigade pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances
- **Contribuez** à la sécurité de votre quartier et signalez les véhicules ou individus pouvant faire du repérage en appelant le « 17 »

Si vous souhaitez aller plus loin et bénéficier d'une **consultation de sûreté**, contactez votre brigade afin de **prendre rendez-vous avec un correspondant sûreté** :

En venant chez vous, il vous donnera des conseils personnalisés afin de vous aider à mieux protéger votre domicile.



Opération Tranquillité Séniors



Vous vivez seul(e)s? Vous êtes âgé(e)s

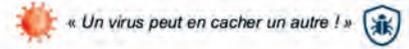
N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité séniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.



PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !



LES CYBERMENACES



Depuis le début de cette crise, le nombre de cyberattaques atteint des niveaux jamais connus.

LES PIÈGES

- **Escroqueries et hameçonnages** liés aux produits sanitaires (masques, gel hydroalcoolique, médicaments)
- **Logiciels malveillants** et autres virus informatiques
- **Application Coronavirus** détournées
- **Ne cliquez pas** sur des liens de sources inconnues
- **Méfiez-vous** des publicités alléchantes
- **Vérifiez à deux fois** l'origine des appels aux dons
- **Ne donnez pas** vos coordonnées bancaires sur des sites inconnus
- **Vérifiez** les mises à jour de vos systèmes d'exploitation et antivirus
- **Sauvegardez** régulièrement vos données

En cas de fraude à la carte bancaire, signalez-le à votre banque et sur la plateforme PERCEVAL sur



Pour plus de conseils et vous faire assister en cas d'incident :



Suivez l'actualité du groupement de gendarmerie de la Corrèze sur :

www.facebook.com/Gendarmerie-de-la-Corrèze

Travaux en Images

Restructuration de la voie ferrée entre Brive et Saint-Pantaléon de Larche



La voie ferrée entre Brive et Saint-Pantaléon-de-Larche sur 5 km est entièrement restructurée. C'est un investissement considérable de 6 millions d'euros co financé par la SNCF et la région Nouvelle-Aquitaine.

Les travaux se sont déroulés jusqu'au mois d'avril. Ils permettront aux trains de rouler à vitesse supérieure. Il faut voir ce chantier comme le prolongement des travaux de renforcement du talus des Picadis et du Combeix, travaux qui ne sont pas achevés totalement.



À SAVOIR

Numéros Utiles



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 55 85 43 76
Garderie	05 55 85 43 76

Collège Anna de Noailles

Larche	05 55 85 30 74
--------------	----------------



Equipements Sportifs

Gymnase	05 55 86 83 43
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89



Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Etablissements Bancaires

La Poste	05 55 74 79 70
----------------	----------------

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h

Distributeur de billets Crédit Agricole

Établissements Publics

Sirtom Déchetterie	06 15 34 77 56
--------------------------	----------------

Horaires :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie,
Lotissement Nicomédie, la Nadalie,
les Picadis, Zone de la Galive, Gumond,
la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)

Prestation du service : 60€/heure.

- Ramassage de tous vêtements : Container mis à disposition par la Croix Rouge (à côté des Ets Salesses et à Bernou).



Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves	05 55 86 11 01
--------------------------------------	----------------



Pharmacie	05 55 86 83 00
-----------------	----------------

Caroline Mazet et Laetitia Hible

Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
------------------------	----------------

Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte

Kinésologue Émilie Garnier	05 55 86 96 60
----------------------------------	----------------

Orthophoniste Marjolaine Manière	06 20 76 48 41
--	----------------

Ostéopathes

Christian Chotar Vasseur	05 55 86 80 52
--------------------------------	----------------

Patrick Doumayrenc	05 55 86 02 70
--------------------------	----------------

Cellia Bachellez	07 83 45 21 87
------------------------	----------------

Psychiatre Michèle Belingard	05 55 23 82 55
------------------------------------	----------------

Psychologue Clinicienne

Céline Drouilhet (sur RDV)	06 87 57 92 33
----------------------------------	----------------

Reflexologue Énergétique Denis Nosal	06 68 99 44 66
--	----------------

Infirmière Corinne Mouneyrat	09 79 68 81 03
------------------------------------	----------------



Maison de santé du Roc

Infirmières	05 55 22 35 87
-------------------	----------------

Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot

Orthophoniste : Elodie Jimenez	09 83 93 96 09
--------------------------------------	----------------

Ostéopathe Yannick Sarnel	05 55 22 34 49
---------------------------------	----------------

Pédicure - Podologue Florian Beaudet	07 87 74 17 84
--	----------------

Sage femme Claire Pouget	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
--------------------------------	---------------------------------

Reflexologue Plantaire Karine Guerin	06 31 70 09 31
--	----------------

Chrono-Nutrition Sabrina Charrier	06 25 05 78 99
---	----------------

Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose

Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi)	07 85 64 72 04
--	----------------

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
------------------	----------------

Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie

Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond

Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires

Caroline Marchou (sur RDV)	05 55 87 42 93
----------------------------------	----------------

Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
-----------------------------	----------------

D^r Olivier Chavanel - D^r Marie Julie Ceyrat

D^r Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)

Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud - Mairie	05 55 86 83 51
----------------------------------	----------------

Et Centre Médico Social	05 19 07 82 66
-------------------------------	----------------



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès	05 55 87 81 79
----------------------	----------------

Portage des repas	06 86 78 37 03
-------------------------	----------------

Clinique Vétérinaire

D ^r Bernard	05 55 85 10 54
------------------------------	----------------

Associés : D^s Dederen Priscilla - Le Bronec Maiwenn

Meunier Christian	05 55 74 37 75
-------------------------	----------------

Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille

20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive